

1. PRENDRE LE CONTEXTE COMME POINT DE DÉPART

PRINCIPE 1 : NIVEAU DE MISE EN ŒUVRE



POUR METTRE CE PRINCIPE EN APPLICATION AVEC SUCCÈS, LES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT ONT BESOIN DE DEUX ÉLÉMENTS PRINCIPAUX : une compréhension solide du contexte du pays, y compris des différentes contraintes qui limitent la volonté politique, la légitimité et les capacités, et un point de vue partagé concernant la réponse stratégique nécessaire. Le Principe 1 souligne l'importance d'adapter les interventions internationales aux contextes nationaux et régionaux et d'éviter les approches déterminées à l'avance.

L'Enquête 2009 a conclu que les partenaires au développement comprenaient l'importance du contexte mais qu'ils ne partageaient pas systématiquement leurs analyses respectives, et que leurs analyses n'influençaient pas nécessairement non plus leur programmation. Les acteurs internationaux ne paraissent pas prendre le temps de bien comprendre le contexte et ont tendance à utiliser une programmation « toute faite » plutôt que d'adapter l'aide aux réalités locales (CDA, 2011).

L'Enquête 2011 montre que les partenaires au développement ont fait des progrès limités depuis 2009. Une fois encore, ils reconnaissent l'importance de prendre le contexte comme point de départ, et font des efforts pour aligner leur programmation sur les cadres de planification nationaux dans tous les cas. Cependant, la solidité et la profondeur de leur analyse contextuelle sont souvent limitées par une utilisation insuffisante des connaissances locales, ce qui mène à une connaissance limitée du contexte infranational (et a des implications sur l'efficacité de l'engagement des partenaires au développement liées aux Principes 2 et 10). Les observateurs locaux et internationaux en Haïti, par exemple, ont fait

des commentaires sur le « diagnostic » et les solutions mal avisées qui ont négligé ou affaibli la résilience sociale et la créativité, qui sont la plus grande richesse du pays (CDA, 2011).

La solidité de l'analyse contextuelle est limitée par un manque de capacités des partenaires au développement et, dans certains cas, par le manque de présence dans le pays (Comores, RCA, Somalie, Soudan du Sud et Togo). Là où les partenaires au développement sont sur le terrain depuis plus longtemps, on considère parfois qu'ils possèdent une meilleure compréhension des dynamiques locales et

RECOMMANDATIONS

- Mettre à jour régulièrement l'analyse contextuelle et la relier à la programmation.
- Augmenter la flexibilité en déléguant aux parties prenantes sur le terrain l'ajustement de la programmation et des instruments en fonction de l'évolution du contexte.
- Accroître et améliorer l'utilisation des connaissances locales, y compris en renforçant les capacités locales, afin de procéder à une analyse opportune.
- Améliorer la compréhension du contexte infranational (voir aussi Principe 10).
- Utiliser l'analyse conjointe lors des interventions communes.
- Augmenter le partage de l'analyse avec les autres parties prenantes.
- Soutenir le développement de statistiques nationales.
- Faire attention à préserver la mémoire institutionnelle en dépit des changements de personnel.

du contexte politique, mais cet avantage reste limité par le renouvellement fréquent du personnel. Quand les membres du personnel partent, les connaissances partent souvent avec eux (CDA, 2011).

Comme en 2009, l'Enquête 2011 indique que les partenaires au développement n'utilisent pas toujours leurs efforts pour comprendre le contexte dans leur programmation, diminuant ainsi la valeur du processus analytique. En outre, les partenaires au développement n'ont pas la souplesse suffisante pour ajuster leur programmation en fonction des changements du contexte, ce qui limite leur capacité à répondre aux dynamiques changeantes qui caractérisent souvent les situations de fragilité.

Les enquêtes dans les pays ont identifié des exemples de bonnes pratiques dans la mise en œuvre de ce principe (Sierra Leone et Timor-Leste), caractérisés par une analyse complète fondée sur des approches communes et des réponses aux changements du contexte. Cependant, même dans ces cas-là, il a été noté que l'analyse contextuelle n'est pas toujours utilisée dans la programmation. La multiplicité et le manque de cohérence des interventions des

partenaires au développement entravent la mise en œuvre. Les faits suggèrent que les partenaires au développement n'établissent pas systématiquement un dialogue continu avec les autres parties prenantes, et qu'ils ne partagent pas non plus suffisamment leurs analyses avec elles.

Dans les cas les plus négatifs, il a été constaté que les partenaires au développement avaient une compréhension insuffisante des vecteurs de conflit et du contexte du pays, et qu'ils accordaient une attention limitée au travail analytique commun et aux réponses communes. Les conséquences ont entre autres été une programmation fondée sur un cadre analytique dépassé depuis trois ans dans un environnement en évolution rapide (Somalie), une priorité donnée de façon inappropriée aux interventions humanitaires au détriment de l'aide au développement (Tchad), la conception d'un instrument commun qui n'était pas adapté au contexte et n'avait pas la souplesse nécessaire pour être ajusté lors de la mise en œuvre (Soudan du Sud), et une implication insuffisante du gouvernement ainsi qu'un manque de cohérence dans la programmation (Haïti). ■



Extrait de :
International Engagement in Fragile States
Can't We Do Better?

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/9789264086128-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Prendre le contexte comme point de départ », dans *International Engagement in Fragile States : Can't We Do Better?*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264094796-5-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.